Faculté des sciences humaines — Hiver 2015
Département de philosophie — Mercredi 9h30-12h30

PHI 1014-30 **LA PREMIÈRE SÉANCE DE CE COURS SERA LE MERCREDI 12 JANVIER 2015**
INTRODUCTION À LA PHILOSOPHIE MODERNE
Plan de cours

RESPONSABLE DU COURS

Nom	Julie Walsh
Local	W-5475
Téléphone	514.987.3000, poste 5508
Disponibilités	Mardi 14h-16h
Courriel	walsh.julie@uqam.ca

Il y aura un site moodle pour ce cours. Veuillez vous assurer que vous savez comment accéder au moodle. Les communications importantes seront faites par courriel UQAM. Veuillez vous assurer que vous savez comment accéder à ce compte courriel, et le consulter souvent.

DESCRIPTION DU COURS

Une introduction à l'étude d'œuvres philosophiques marquantes l'époque moderne. Ce cours porte surtout aux questions touchant la métaphysique et l'épistémologie. Pour une large part, nous allons focaliser notre attention sur sept grands auteurs du siècle: Descartes, Locke, Leibniz, Spinoza, Berkeley, Hume et Kant. Une approche chronologique sera privilégiée: nous suivrons le développement des thèmes dans la métaphysique et l'épistémologie commençant avec l'œuvre de Descartes jusqu'à celle de Kant. Nous aborderons les questions telles: Quelle est la substance? C'est quoi la relation entre l'âme et le corps? Quelle est la méthode pour parvenir à la vérité? Les êtres humains ont-ils la liberté? Que peut-on savoir à propos de Dieu? Qu'est-ce que c'est qu'une idée?

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME

Ce cours est un cours d'introduction. Ce cours est un cours obligatoire pour le baccalauréat et la majeure en philosophie.

OBJECTIFS DU COURS

L'époque moderne est une époque charnière en philosophie. À partir de Descartes s'opère un renouvèlement complet dans la méthodologie; dans les prétentions philosophiques, qui est relié à différents bouleversements dans le monde scientifique, la révolution scientifique avec les nouvelles découvertes concernant la médecine, l'organisation de l'univers, la microscopie, etc.

ont eu une grande incidence sur la philosophie. Ces avances scientifiques ont, en réalité, remis en question la scolastique médiévale et son allégeance aux enseignements d'Aristote et ses disciples. En effet, l'écriture de Descartes, le 'Père de la Modernité,' a marqué le début d'une ère où la pensée autonome est exaltée, et tous appels à l'autorité ancienne sont vilipendés. Bien sûr, le système qu'il développe n'est pas sans failles. Décennies et siècles suivants s'en occupent. Les autres philosophes que nous allons analyser ont fait de contributions significatives à la critique et l'approfondissement de la pensée cartésienne. Ceci nous donnera une idée de la dialogique qui marquait cette époque importante.

À la fin du cours, l'étudiant(e) doit être capable de :
1. comprendre la nouveauté de la philosophie cartésienne
2. expliquer la convergence et divergence entre les auteurs discutés
3. comparer et contraster différentes théories de la métaphysique et de l'épistémologie rencontrées, et se prononcer sur des fondations des pensées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen intra-trimestriel —25% de la note finale (semaine 7)
Examen final—35% de la note finale (semaine 15)
Exercice de rédaction 1—20% de la note finale (semaine 4)
Exercice de rédaction 2—20% de la note finale (semaine 12)

Tous travaux (sauf l'examen final qui se passera en classe) vont être déposés sur moodle. Normalement, les corrections sont faites dans un délai de deux semaines. Les copies corrigées ainsi que les notes sont diffusées sur moodle.

MATÉRIEL REQUIS

George Berkeley, *Principes de la connaissance humaine* (1713)
René Descartes, *Discours sur la méthode* (1637)
René Descartes, *Méditations métaphysiques* (1641)
David Hume, L'*Enquête sur l'entendement humain* (1748)
Emanuel Kant, *Prolégomènes à toute métaphysique future* (1783)
W.G. Leibniz, *Discours de métaphysique* (1686)
John Locke, L'*Essai sur l'entendement humain* (1690)
Baruch Spinoza, L'*Éthique* (1677)

Notez bien: tous ces ouvrages sont disponibles à la COOP de l'UQAM et ne coutent pas trop cher. Mais, ils sont aussi presque tous disponibles en source ouverte en ligne (la seule exception est le texte de Hume).

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

Le calendrier de lectures obligatoires sera diffusé sur moodle.

RENSEIGNEMENTS UTILES

L'UQAM offre beaucoup de ressources aux étudiantes et aux étudiants. Une liste de liens utiles se trouve sur note site moodle.

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

PLAGIAT
Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca